



Le 11 septembre 2024,

La LNPN est un projet d'intérêt national : l'Etat doit le poursuivre

En faisant voter ce matin une motion contre la future Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN), la Présidente de la Région Ile-de-France s'oppose à un projet d'intérêt national, et multiplie les oublis et les erreurs.

Valerie Pécresse oublie d'abord que le projet a été annoncé par Nicolas Sarkozy en 2009, et qu'il a dès lors été porté avec détermination par un gouvernement dont elle était membre.

Elle oublie ce faisant que les études sont en cours depuis une dizaine d'années, et que les partenaires du projet, dont sa région, leur ont consacré plus de 100M d'euros à ce jour.

Elle oublie de même que les Yvelines sont dépendantes des trains normands, qui proposent aujourd'hui des liaisons directes, plus performantes que les services assurés par les Transiliens, entre Rosny, Bosnières, Mantes et Paris Saint-Lazare. Cette desserte de l'Ile-de-France par les trains normands n'a jamais été remise en cause, et ne peut constituer un motif d'opposition à la LNPN.

Elle commet l'erreur de circonscrire les enjeux du projet. La LNPN constitue en réalité l'acte majeur d'aménagement d'un corridor économique stratégique pour le pays tout entier, contribuant fortement au développement des mobilités décarbonées pour les voyageurs et pour le fret :

1. Parce que la ligne nouvelle permettra un report des trajets de la voiture vers le rail, en dotant l'ouest de l'Ile de France et la Normandie de liaisons fréquentes, fiables, rapides et directes en direction de Paris. Le trafic annuel entre Paris et la Normandie dépasse les 5M de passagers par an, et seule la LNPN pourra apporter des capacités nouvelles, devenues absolument nécessaires.
2. Parce que la ligne nouvelle libèrera des sillons, c'est-à-dire des capacités, au profit des trains de fret, réduisant ainsi les nuisances liées aux transports routiers, non seulement pour accompagner le développement du port du Havre, mais également pour toute la logistique et les approvisionnements propres à Paris et à l'Ile-de-France.

Nous faisons confiance au sens de l'Etat de Valérie Pécresse : la LNPN est un projet d'intérêt général pour notre pays qui peut engendrer des inquiétudes pour les franciliens. Nous les comprenons et elles seront prises en considération. En revanche, un projet d'intérêt national ne peut faire les frais d'une opposition locale, relayée par la Région d'Ile de France.

Le Présidents de la Région Normandie, Le Maire de Rouen et Président de la Métropole de Rouen-Normandie, Le Maire et Président de la communauté urbaine du Havre, les Présidents de la communauté urbaine de Caen et de l'agglomération du Cotentin, les Maires de Caen et Cherbourg appellent donc l'Etat et le futur gouvernement à poursuivre le projet, à maintenir les réunions de travail prévues dans les prochaines semaines, et à engager résolument la nouvelle phase d'études préalables à l'enquête d'utilité publique prévue dans le futur Contrat de plan interrégional, d'ores et déjà adopté par la Normandie.

Hervé Morin, Président de la Région Normandie

Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie

Edouard Philippe, Maire du Havre et Président du Havre Seine Métropole

Nicolas Joyau, Président de la Communauté urbaine Caen la mer

Aristide Olivier, Maire de Caen

David Margueritte, Président de l'Agglomération du Cotentin

Benoît Arrivé, Maire de Cherbourg

Contact presse :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr